

Budget annexe GEMAPI 2020 - Budget primitif.

Fonctionnement DEPENSES			
		BP 2020	Résultats du vote
011	Charges à caractère général	210 037,55	Adopté à l'unanimité
012	Charges de personnel	90 521,00	Adopté à l'unanimité
65	Autres charges de gestion courante	45,00	Adopté à l'unanimité
66	Charges financières	1 000,00	Adopté à l'unanimité
67	Charges exceptionnelles	145 000,00	Adopté à l'unanimité
023	Virement à la section d'investissement	250 000,00	Adopté à l'unanimité
DEPENSES DE L'EXERCICE		696 603,55	

Fonctionnement RECETTES			
		BP 2020	Résultats du vote
002	Résultat de fonctionnement reporté	196 639,38	Adopté à l'unanimité
73	Impôts et taxes	330 000,00	Adopté à l'unanimité
74	Subventions autres organismes	150 000,00	Adopté à l'unanimité
75	Autres produits gestion courante	19 964,17	Adopté à l'unanimité
RECETTES DE L'EXERCICE		696 603,55	

Investissement DEPENSES			
		BP 2020	Résultats du vote
20	Immobilisations incorporelles	48 500,00	Adopté à l'unanimité
21	Immobilisations corporelles	1 500,00	Adopté à l'unanimité
23	Travaux en cours	380 000,00	Adopté à l'unanimité
RAR19	Restes à réaliser 2019	51 168,29	Adopté à l'unanimité
Total dépenses d'inv hors opérations		481 168,29	

Investissement RECETTES			
		BP 2020	Résultats du vote
001	Solde exécution invt reporté	114 508,99	Adopté à l'unanimité
10	Dotations, fonds divers (hors 1068)	39 159,30	Adopté à l'unanimité
16	Emprunts	77 500,00	Adopté à l'unanimité
021	Virement de la section de fct	250 000,00	Adopté à l'unanimité
RECETTES DE L'EXERCICE		481 168,29	

Code INSEE

ARRETE - SIGNATURES

Nombre de membres en exercice : 47
Nombre de membres présents :
Nombre de suffrages exprimés :

Présenté par le Président

VOTES : Pour : Contre :

Date de convocation : 8 janvier 2020

Le Président

Délibéré par le Conseil communautaire réuni en session

A Gignac, le 20 janvier 2020

Le Conseil communautaire

Commune	Nom		Présent	SIGNATURE
ANIANE	Philippe	SALASC		
ANIANE	Nicole	MORERE		
ANIANE	Jean-André	AGOSTINI		
AUMELAS	Michel	SAINTPIERRE	Serge	VAZQUEZ (suppléant)
ARBORAS	Marie-Françoise	NACHEZ	Cécile	LEMOINE (suppléant)
ARGELLIERS	Georges	PIERRUGUES	Anne	ROUQUETTE (suppléant)
BELARGA	José	MARTINEZ		
CAMPAGNAN	Maurice	DEJEAN	Jean-Marie	TARISSE (suppléant)
GIGNAC	Jean-François	SOTO		
GIGNAC	Amélie	MATEO		Procurator n Christol
GIGNAC	Olivier	SERVEL		
GIGNAC	Marie-Hélène	SANCHEZ		
GIGNAC	Marcel	CHRISTOL		
GIGNAC	René	GOMEZ		
GIGNAC	Annie	LEROY		
JONQUIERES	Bernard	GOUZIN	Jean-Louis	RANDON (suppléant)
LA BOISSIERE	Jean-Claude	CROS	Sébastien	LAINÉ (suppléant)
LAGAMAS	Christian	VILOING	Catherine	VIGNERON (suppléant)
LE POUGET	Louis	VILLARET		
LE POUGET	Josette	CUTANDA		
MONTARNAUD	Gérard	CABELLO		

Commune	Nom		Présent	SIGNATURE
MONTARNAUD	Isabelle	ALIAGA	Donne procuration à Mr Louis VILLARET	
MONTARNAUD	Jean Luc	BESSODES		
MONTPEYROUX	Claude	CARCELLER	Béatrice WILLOQUAUX	
PLAISSAN	Béatrice	NEGRIER-FERNANDO	Bernard PINGAUD (suppléant)	
POPIAN	Marie-Agnès	SIBERTIN-BLANC	Gilles BOULOUYS (suppléant)	
POUZOLS	Véronique	NEIL (EXCUSEE)	Jean BRENGUES (suppléant)	
PUECHABON	Stéphane	SIMON	Xavier PEYRAUD (suppléant)	
PUILACHER	Martine	BONNET	Mohamed EL MAHI (suppléant)	
ST ANDRE DE SANGONIS	Jean Pierre	GABAUDAN		
ST ANDRE DE SANGONIS	Maria	MENDES CHARLIER		
ST ANDRE DE SANGONIS	Henry	MARTINEZ		
ST ANDRE DE SANGONIS	Roxane	MARC		
ST ANDRE DE SANGONIS	Jean Pierre	PECHIN		
ST ANDRE DE SANGONIS	Yannick	VERNIERES		
ST ANDRE DE SANGONIS	René	GARRO		
ST BAUZILLE DE LA SYLVE	Gregory	BRO	Pascal THEVENIAUD (suppléant)	
ST GUIRAUD	Daniel	REQUIRAND	Bernard CAUMEIL (suppléant)	
ST GUILHEM LE DESERT	Philippe	MACHETEL		
ST JEAN DE FOS	Pascal	DELIEUZE		
ST JEAN DE FOS	Jocelyne	KUZNIAK		
ST PARGOIRE	Jean-Luc	DARMANIN	Procurator JP BERTOLINI	
ST PARGOIRE	Agnès	CONSTANT	Procurator JPCARRAUDAN	
ST PAUL ET VALMALLE	Jean-Pierre	BERTOLINI	Evelyne GELLY (suppléant)	
ST SATURNIN DE LUCIAN	Florence	QUINONERO	Thierry LAGRUE (suppléant)	
TRESSAN	Daniel	JAUDON	Sylvie MOYANO (suppléant)	
VENDEMIAN	David	CABLAT	Michèle LAGACHERIE (suppléant)	

Certifié exécutoire par le Président , compte tenu de la transmission en préfecture le

Et de la publication, le A Je

BUDGET GEMAPI 2020

➤ **Section de fonctionnement**

- **Recettes**

Chapitre 73 : La recette de la taxe reste inchangée en 2020, 330K€ sont inscrits sur ce chapitre.

Chapitre 74 : Des subventions sont attendus sur des opérations en cours et à venir, le montant de la recette s'élèvera à 150K€.

Chapitre 75 : Le montant prévisionnel 2019 sera de 20K€.

- **Dépenses**

Chapitre 011 : Le montant des charges à caractère général s'élèvera à 210K€. Il est un peu supérieur à l'année 2019. Des travaux d'entretien sont prévus en 2020.

Chapitre 012 : Les dépenses de personnel ont été évaluées à 90,5K€. Une partie est remboursée au budget annexe régie AEP et une autre partie concerne le remboursement au budget principal concernant les services supports de la collectivité (9K€).

Chapitre 65 : Le montant des autres charges de gestion courante sera de 45 euros, il correspond au reversement pour le prélèvement à la source sur le salaire de l'agent de ce service.

Chapitre 66 : Le montant des charges financières s'élèvera à 1K€ en prévision de futurs emprunts contractés sur l'année 2020.

Chapitre 67 : Pour ce qui concerne les charges exceptionnelles, elles s'établiront à 145K€.

Chapitre 023 : Le virement de la section de fonctionnement à la section d'investissement s'élèvera cette année à 250K€. Il est du même ordre que l'année précédente (246K€).

CONSIDERANT les tendances budgétaires 2019 :

La section de fonctionnement du budget annexe GEMAPI 2020 s'élève à 697K€. Ce budget comprend la reprise anticipée d'un excédent antérieur reporté de près de 197 M€. Cet excédent est en hausse par rapport à celui reporté en 2019 et qui était d'un peu plus de 87K€.

➤ **Section d'investissement**

- **Recettes**

Chapitre 10 : Les dotations, fonds diverses représenteront 39K€. Elles sont représentées essentiellement par le FCTVA sur les investissements de l'année.

Chapitre 16 : Le montant prévisionnel des emprunts s'élèvera à 77,5K€ pour cette année.

Chapitre 021 : Le virement de la section de fonctionnement s'élèvera à 250K€ pour cette année 2020.

L'excédent d'investissement reporté s'élèvera à un peu plus de 114K€.

La section d'investissement du budget annexe GEMAPI 2020 s'élève donc à 481K€ soit un montant du même ordre par rapport au BP 2019 (468K€).

- **Dépenses**

Les dépenses réelles prévues en 2020 sur les opérations d'investissement s'élèvent donc à :

- 380 K€ d'opérations de travaux qui correspondent à des travaux sur les cours d'eau,

- 34,5K€ pour des droits et concessions,
- 14K€ pour des frais d'études,
- 1,5K€ pour du matériel informatique.

Soit un total de dépenses réelles d'investissement de 430K€ (hors RAR 2109) prévus en 2020.

GEMAPI - BUDGET PRIMITIF 2020 - SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES		
011	Charges à caractère général	210 037,55
012	Charges de personnel	90 521,00
65	Autres charges de gestion courante	45,00
66	Charges financières	1 000,00
67	Charges exceptionnelles	145 000,00
023	Virement à la section d'investissement	250 000,00
DEPENSES DE L'EXERCICE		696 603,55

RECETTES		
002	Résultat de fonctionnement reporté	196 639,38
73	Impôts et taxes	330 000,00
74	Dotations Subventions	150 000,00
75	Autres produits de gestion courante	19 964,17
RECETTES DE L'EXERCICE		696 603,55

; 9A5D= ' ! ' 6I 8; 9H' DF= A= H= : ' &\$&\$ ' ! ' G97H= CB' 8fi= BJ9GH= GG

89D9BG9G		
	,PPRELOLVDWLRQV LQFRUSR UHOOHV ,PPRELOLVDWLRQV FRUSR UHOOHV ,PPRELOLVDWLRQV HQ FRXUV GH FRQVWUXFWLRQ	
5\$5	5HVWHV j UpDOLVHU	
'(3(16(6 '(/ (;(5&,&(

5(&(77(6		
	6ROGH H[pFXWLRQ LQYW UHSRUWp 'RWDWLRQV IRQGV GLYHUV KRUV (PSUXQWV 9LU GH OD VHFWRQ GH IRQFWLRQQH PHQW	
5\$5	5HVWHV j UpDOLVHU	
5(&(77(6 '(/ (;(5&,&(